

*échange
à monnaie fixe*



B N° 59848

Pardevant Me Emmanuel Thermidor notaire public à la résidence du Bourg le la Croix-des-Bouquets, soussigné et en présence des témoins ci-après nommé aussi soussignés.

Dix centimes de Gourde _____ Ont comparu : les sieur et dame 1° Danastor Adolphe et 2° la dame Clorine Adolphe tous propriétaires, demeurant et domiciliés à "Robert" section rurale, en cette commune,

_____ Lesquels ont, par ces présentes, vendu sous toutes les garanties de fait et de droit _____

_____ A la citoyenne VICTORIA VICTOR aussi propriétaire, demeurant et domiciliée à "Robert" section rurale, commune de la Croix-des-Bouquets, présente et acceptant,

_____ La quantité de TROIS CARREAUX de terre et UN TIERS de carreau sis à Lerebours, section rurale en cette commune extraite d'une plus grande contenance à droit d'arrosage, bornés au Nord par Charlot, au Sud par Madame Moïse Alexis, à l'Est par Hyppolite et à l'Ouest par le reste du dit terrain et ce, suivant les procès-verbaux d'arpentage de Mes Fernand Désir et Joseph Momplaisir arpenteurs, sous la date du dix-sept Mai mil neuf cent quinze, enregistré et confirmé par les arpenteurs.

_____ Tels d'ailleurs que ces biens se comportent, pour suivent et s'étendent avec toutes leurs circonstances, appartenances et dépendances sans exception ni réserve.

_____ Pourra l'acquéreuse, à partir de ce jour et en vertu des présentes, en user, jouir, faire et disposer en toute propriété et jouissance.

_____ Les comparants peuvent disposer de ce bien présentement vendu pour l'avoir extrait d'une plus grande contenance qu'ils ont hérité de leur père et ce suivant les procès-verbaux d'arpentage l'autre part parlés.

_____ Les titres de la propriété les comparants promettent d'aider l'acquéreuse à toute requisition légale.

_____ Cette vente a été faite pour la somme de Deux cents gourdes payée longtemps avant la passation de l'acte hors la vue des notaire et témoins : dont quittance.

_____ DONT ACTE : Fait et passé à la Croix-des-Bouquets le vingt-six Octobre mil neuf cent vingt-six. Et après lecture, les témoins Georges W et Dieudonné tous propriétaires demeurant et domiciliés en ce Bourg et le notaire ont seuls signé, non les acquéreuse et vendeurs pour ne le savoir de ce requis, et ce conformément à la loi.

Signé : G.W. Dieudonné Emmanuel Thermidor

(1) L'acte à notre rapport en date du 23 Janvier 1942 Madame Eulanie Secelin et Messieurs Aubry, Jolibois et Rochepont Duclair ont vendu à la dame Eulanie Honoree un Carreau de terre dans la quantité ci-dessus mentionnée.

(2) Par acte à notre rapport en date du huit Mai 1942, les Consorts Duclair ont vendu à Monsieur Justin Fortune un Carreau de terre dans l'im Moule ci-contre indiqué.

notaire. Ce dernier, détenteur de la dite minute en marge de laquelle est écrit : Enregistré à la Croix-des-Bouquets le vingt huit Octobre 1928, F° 329, case 529 du registre I des actes civils. Perçu par droit Ppl quatre gourdes. Le Préposé d'adT des finances. A.G. Alexis. Collationné, signé : Emmanuel Thermidor not.P

Collationné par nous, STERNE REY, notaire à la résidence de la Croix-des-Bouquets et avons délivré cette expédition en notre qualité de successeur médiateur de feu le notaire Emmanuel Thermidor, ~~Et avons délivré cette 2ème expédition~~ après que dessus le sceau de notre office a été apposé.



Sterne Rey
not.:

(3) Par acte à notre rapport Madame Liliane Accelin a vendu à Emile Bonis un terrain de terre dans l'incunable ci-contre indiqué.
Sterne Rey
not.:

(4) Vertu de deux actes d'échange passés au rapport du notaire soussigné, la dame Lucilia Hensica et le Sr ~~...~~ ont cédé à Monsieur Monestime André Carré aux de terre ci-contre indiqués, auxquelles avaient droit.

(5) Par acte à notre rapport Monsieur Joseph Fortune a vendu à Monestime André le cadastre de terre ci-contre indiquée.
Sterne Rey
not.:

(6) Onze Mai 1942 le sieur Emile Bonis a cédé la parcelle Adteere ci-contre à Mr Monestime Stneré.
Sterne Rey
not.:

Faint handwritten notes and signatures in the right margin.

~~Two 2 sat.
exchange areas
Lucilia et Exile
Hornis~~

Lucilia
Justin
Emile